

I raj'nè

La Charmette - le Crey - le Pré

L'écho de la Charmette, du Crey, du Pré

N°36



Notre assemblée Générale février 2023



Notre rencontre aout 2023

Au sommaire de ce numéro

- ◆ Notre sécurité sur les pistes à découvrir...
- ◆ La page ski
- ◆ La vie de notre association
- ◆ Quelques informations pratiques

Rencontre conviviale en février
Assemblée Générale
en été 2024

Tous nos vœux de santé, de bonheur

de paix, d'espoir pour 2024

Prenez bien soin de vous

Notre sécurité sur les pistes à découvrir...

➤ Les mots clés de la sécurité

Compétence – Permanente – Relationnel - Disponibilité – Prévisions météo

➤ Les tâches essentielles

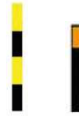
Dès 6h30 jusqu'à 8h45 prise en charge de l'état des pistes et des remontées dont le jalonnage :

Jalons latéraux de la couleur de la piste – Le haut du jalon de droite est de couleur orange

Des balises numérotées en ordre décroissant vers le bas de la piste

Pendant le temps d'ouverture surveillance en relation avec les services de secours, les remontées mécaniques (secours aux blessés – conseils – consignes...)

En fin de journée ou suivant les conditions météorologiques organisation de la fermeture des pistes (vérification de la présence de skieurs...).



➤ L'équipe des pisteurs secouristes

Qualités : avoir une excellente maîtrise du ski, avoir de bonnes connaissances de la montagne, savoir se déplacer en montagne de façon autonome et en toute sécurité,

Une équipe de 33 pisteurs secouristes, avec des compétences particulières :

- 3 observateurs nivo-météorologique

Le nivologue étudie la neige et les phénomènes directement liés, particulièrement les risques d'avalanches.

- artificiers spécialistes en déclenchement d'avalanches
- 1 maître chien d'avalanche

Formations :

- 1^{er} degré après 2 ans
- 2^{ème} degré après 5 ans 95% des effectifs en 2023
- 3^{ème} degré

Chaque année un recyclage est proposé, avec une obligation tous les 5 ans.

➤ Cas particulier du déclenchement des avalanches dites préventives

Un PIDA (Plan d'Intervention pour le Déclenchement des Avalanches) doit être strictement respecté.

- organigramme des personnels autorisés,
- inventaire des points de déclenchement,
- consignes de sécurité et consignes de tir par secteur et par type de déclenchement utilisé.

Plusieurs possibilités :

- tirs à l'aide d'explosifs reliés à un détonateur placés manuellement,
- gazex au Mottet et au Gollet

Système fixe, d'un abri spécifique un gaz explosif est acheminé par un double tuyau vers un tube coudé ouvert au dessus de zones en amont du départ des avalanches.

- catex (Cable Transporteur d'EXplosif) au Mottet et au Gollet.



Les explosifs sont accrochés à un câble tournant sur une sorte de téléski.

Ces installations peuvent être utilisées à distance, à tout moment de la journée et par tous les temps.

On distingue différents types d'avalanches, en fonction du type de déclenchement :

les avalanches de neige meuble, les avalanches de plaque et les avalanches de glissement.

➤ Missions hors saison

Le service est aussi mis à contribution dès le mois de novembre pour vérifier, modifier, entretenir l'état du terrain des pistes (drains – arcosse...).

Merci de respecter les missions des pisteurs, prenez de bonnes habitudes de sécurité afin de faciliter leur intervention éventuelle.

➤ Conditions d'ouverture de la zone du Rocher

Les pistes vertes et bleues sont prévues pour les débutants en ski. Si les conditions optimales de sécurité ne peuvent être appliquées (qualité de la neige – verglas – pluie abondante – vent violent...) la piste ne peut être ouverte au public.



Sites de référence :

<https://alpes-academy.fr/pisteur-secouriste-quelle-specialisation-choisir/>

<https://skipass.valmorel.com/coulisses-du-domaine/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9clenchement_pr%C3%A9ventif_d%27avalanches

Merci à Jean-François MORARD (adjoint directeur des pistes) qui a rencontré Jean-Marie PETIT pour la rédaction de cet article.

La page Ski

Les forfaits remontées pour l'année 2023 / 2024

Ouverture des pistes et remontées en direct =><https://www.valmorel.com/pistes-et-enneigement/>

➤ Forfaits piétons pour un jour (de 10h à 16h) :

Adultes 13 / 74 ans	Enfants 5 / 12 ans
17.50 €	12.50 €

Accès aux télécabines :

Pierrafort et Celliers + télébourg de 8h30 à 23h30

Accès aux télésièges :

Planchamp, Lanchettes, Combelouvière ; Mottet.

➤ Télébourg :

10 passages = 11.50€ forfait 6 jours = 18.50€

Le télébourg est gratuit les samedis toute la journée et les vendredis dès 16h (ouverture de 8h30 à 23h30).

Fermeture (entretien) le mardi de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30.

➤ Domaine Valmorel :

	Adultes (13 / 64 ans)	Enfants 5 à 12 ans	Adultes (65 / 74 a)
4h consécutives	45.50 €	37.50 €	41.00 €
1 jour	52.50 €	43.00 €	47.00 €
1j débutant	35,50 €	30,00 €	

➤ Activités gratuites, découvrir l'envers du décor :

Partez à la rencontre de professionnels passionnés qui vous feront découvrir leur métier :

*Sur la trace des pisteurs - Visite de l'usine à neige
Damage – Visite d'une gare de remontée*

➤ Grand domaine :

	Adultes (13 / 64 ans)	Enfants 5 à 12 ans	Adultes (65 / 74 a)
1 jour	55.50 €	45.50 €	50.00 €
2 jours	106.00 €	87.00 €	95.50 €
6 jours	280.00 €	229.50 €	252.00 €

➤ Forfaits WE : (Le samedi 23 décembre - WE du 06 janvier au 04 février et du 09 mars jusqu'au 12 avril.

	Samedi	WE
Tarif unique	28.00 €	39.00 €

➤ Offres sur internet : jusqu'à 50% de réduction.

Sur le site : www.valmopass.com

➤ Ouvertures des remontées :

Grand Domaine :
Du 23 décembre 2023 au 12 avril 2024

Quoi de neuf sur le domaine skiable ?

- Le télésiège de l'Altispace devient la télécabine de Planchamp !

75 cabines de 10 places hiver comme été – vitesse max de 7m/s – 570 m de dénivelé sur 1860m en 5 min – 3600 personnes/h

- Création d'un nouveau "Point Achat Express" dans Valmorel au pied de Planchamp
- Un DVA Park au sommet de la télécabine de Pierrafort

Zone réservée aux amateurs de ski hors-piste pour s'entraîner à utiliser un DVA (détecteur de victimes d'avalanches).

- En prévision d'un réchauffement climatique, la DSV étudie le problème du retour en ski et de l'enneigement des différentes pistes de la station en fonction de leur situation, de l'altitude et de l'orientation.

- Téléski du Blanchot (gratuit)

ouvert uniquement les lundis & mardis des vacances scolaires de Noël et Février de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Navettes gratuites

Montée : (au départ de Charmette village)

6:35 7:05 7:35 7:55 8:25 8:39 9:40 10:10 10:33 11:00 11:35 12:05 12:40 13:05 14:05 14:40 15:10 15:40
16:10 16:40 17:10 17:40 18:10 18:40 19:10 19:40 20:10 20:40 21:05 21:40 22:40 23:10 23:40 0:10

Descente : (au départ du bourg)

7:10 7:40 8:10 8:25 9:10 9:40 10:09 10:40 11:10 11:40 12:10 12:40 13:10 13:40 14:10 14:40 15:10 15:40
16:10 16:40 17:10 17:40 18:10 18:40 19:10 19:40 20:10 20:40 21:10 22:10 22:40 23:10 23:40 0:10 0:40

Location de parking pour la saison d'hiver (Tél. 04.79.09.99.91).

En aérien : 69 € (par internet*) la semaine En souterrain : 77 € (par internet*) la semaine.

<http://www.valmoparc.com/>

*Réservation 3 semaines avant

La vie de notre association

Assemblée Générale du 23 février 2023 Au restaurant Les Clarines
39 propriétaires présents ou représentés en présence de Monsieur Ledanois 3^{ème} adjoint.

Extrait des questions abordées :

- Notre Site : www.lacharmettevalmorel.fr/

Les différents plans des hameaux sont mis à jour avec les nouveaux numéros et le nom des rues.

- La pose de la fibre :

Un site dédié vient de paraître avec les informations de l'éligibilité actuelle en fonction de votre adresse actuelle (attention la nouvelle adresse).

- Éclairage de l'abri de bus Charmette village : Il sera réalisé.
- Arrêt Navette près de LUMI :

Pas d'arrêt pour cette année, cependant les dimensions et la réfection de la chaussée permettront un demi-tour éventuel.

- Le Blanchot :

Éventualité de le remplacer par un fil neige l'hiver 2024/2025.

- Commerce aux Clarines :

Projet d'un ensemble commercial (skis, alimentation...) et de logements.

- Dangerosité de l'accès à l'arrêt navette Le Crey sens montée :
- Bienvenue aux 10 nouveaux adhérents. :

M & Mmes Arakelian – Bekaert – Rapetto – Ferre – Léonardi – Vadot - Remond.

Actions prévues été 2023 :

- Une rencontre conviviale et un pique nique cet été : un sondage sur les dates sera proposé.
- Renouvellement de notre panneau de la Charmette.

Élection au conseil d'administration :

PETIT Jean-Marie - PETIT Guislaine - VANDEKERCKOVE Bénédicte – André ROSSAND sont reconduits pour 3 ans.

Le rapport moral, le compte financier sont à la disposition des adhérents auprès du président.

Été 2023

- Rencontre au restaurant l'Aigle Blanc suivi d'un repas convivial (16 participants).
- Une sortie Photo prévue avec M. Hôte a du être annulée à la dernière minute pour un problème technique.
- Le pique nique au Bachal a été également annulé : chaleur excessive pour cette sortie.

Le mot du président

- Rencontre cet été avec Monsieur le Maire (accompagné de M. Rossand) et le Directeur de la DSV Monsieur Bellet.

Questions abordées :

- La pose de la fibre :
Elle est en cours, les délais ont été reportés.
- Éclairage de l'abri de bus Charmette village :
Une phase de modification de l'éclairage est prévue pour la commune, celui-ci doit être pris en compte.
- Arrêt navette près de LUMI : ne sera pas proposé cet hiver
(un projet de garages particuliers à proximité du virage est en cours).
- Commerce aux Clarines : le permis est reporté.
- Dangerosité de l'accès à l'arrêt navette Le Crey sens montée
- Projet d'une nouvelle piscine pour 2005.
- Calendrier 2024
 - Rencontre conviviale en février la semaine du 19 février.
 - AG et reprogrammation de la sortie Photo en été 2024

Cotisation 2024

La cotisation par foyer de 10 € (**année civile**).
Vous pouvez adhérer ou renouveler votre cotisation
en ligne sur notre site (onglet Notre association).

ou

par chèque libellé

au nom de « Association La Charmette »
et envoyé au président :

M. Petit Jean-Marie 42 rue Albert 1^{er} 59830 Bourghelles

Notre site Internet

www.lacharmettevalmorel.fr

Pour nos adhérents, si vous êtes intéressés par la publication
d'une location, contacter le président.

☎ 09 77 95 74 25 ou 06 08 37 07 32

Mél : president@lacharmettevalmorel.fr

Notre journal annuel

Il est envoyé à tous les adhérents à jour de leur cotisation 2023, et une version Mél pour les internautes.
Si vous souhaitez recevoir la version papier contactez le président.

Quelques informations pratiques

Services

Gendarmerie		☎ 04.79.09.80.95 - 04.79.24.00.15	
Police municipale		☎ 04.79.09.49.30	
La Poste	au bourg Morel		agence postale au bureau de tabac (28 BOURG MOREL) levée 12h
	aux Avanchers	agence postale communale dans les locaux de la mairie	☎ 04.79.00.76.39
	à Aigueblanche	☎ 04.79.24.13.97	levée 10h15 – samedi 9h mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h levée 12h (samedi 10h30)
Radio Valmorel (FM 104.3)		Météo montagne, Infos pistes ou http://www.skiplan.com	
Mairie		☎ 04.79.09.83.27	du lundi au vendredi de 9h à 12h le mercredi de 14h à 17h30
		Mél : mairie@valmorel.com	Site web : http://www.lesavanchers.fr
Déchetterie des Combes		☎ 04 79 22 67 45	
Nécessité d'une carte magnétique (demande en mairie)			le matin de 8 h 30 à 12 h (lundi, mercredi, samedi). l'après-midi de 14 à 18 h (du lundi au samedi). (fermeture à 17 h du 1 ^{er} novembre au 29 février).

Dépannages 24h sur 24h

EDF	☎ 08.10.33.30.73	pour Enedis 09 72 67 50 73
GDF	☎ 08.10.31.43.14	
EAUX	☎ 09 77 40 11 34	

Téléphones mobiles

Tous les opérateurs nationaux sont couverts sur la station.

Santé - Secours

Cabinet médical de Valmorel radiologie)	☎ 04.79.09.80.45	(9h-12h et 14h30-18h – le WE uniquement traumatologie -
Pompiers	☎ 04.79.09.81.12 -	- 18 - 112 (à partir d'un portable)

Maison de Valmorel

Office du tourisme	☎ 04.79.09.85.55
--------------------	------------------

Ski :

ESF	☎ 04.79.09.81.86
Domaine skiable	☎ 04.79.09.80.26
Météo Savoie	☎ 08.99.71.02.73

Fermeture de la station de Valmorel le 12 avril 2024.

Vacances d'hiver

	Lu 12 fév - Sa 17 fév	Lu 19 fév - Sa 24 fév	Lu 26 fév - Sa 2 mars	Lu 4 mars - Sa 9 mars
Zone A				
Zone B				
Zone C				

Vacances de printemps

	Lu 8 avr - Sa 13 avr	Lu 15 avr - Sa 20 avr	Lu 22 avr - Sa 27 avr	Lu 29 avril - Lu 6 mai
Zone A				
Zone B				
Zone C				

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Horaires bus Moutiers Valmorel ([Site : https://www.altibus.com](https://www.altibus.com)) *sur réservation 09 70 83 90 73- Aller 12,00 € Aller Retour 20,00 €

Moutiers (gare) => Valmorel							Valmorel – le Pré =>Moutiers (gare)						
Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
07h00	08h00	08h30	08h30	08h30	08h30	08h30	08h15	09h15	09h45	09h45	09h45	09h45	09h45
11h30		11h30	11h30	11h30	11h30	11h30	09h30	14h15	12h30	12h30	12h30	12h30	12h30
12h30	13h35	13h45	13h45	13h45	13h45	13h45	10h00	16h10	14h45	14h45	14h45	14h45	14h45
13h15	15h05	15h55	15h55	15h55	15h55	15h55	11h45	17h30	17h00	17h00	17h00	17h00	17h00
13h50	16h10	18h25*	18h25*	18h25*	18h25*	18h25*	13h15						
14h40							14h15						
15h30							15h45						
							18h20						

Trajet 45 min